Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Fontevraud-l'Abbaye
11 rue Robert-d'Arbrissel

Maison, 11 rue Robert d'Arbrissel, Fontevraud-l'Abbaye

Références du dossier

Numéro de dossier : IA49010705
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Genre du destinataire : de commerçant
Parties constituantes non étudiées : jardin d'agrément, communs

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1813, E, 48 ; 2009, F, 30

Historique

La parcelle sur laquelle fut élevée cette maison faisait, depuis le XIIe siècle sans doute, partie du vaste cimetière paroissial de Fontevraud.
En 1741, les procureurs de la fabrique paroissiale de Saint-Michel décident cependant d'arrenter un lot de terres prises sur ce cimetière dans le prolongement occidental des halles pour qu'y soient construites des habitations ; il semblerait que ce secteur n'ait en effet pas connu d'inhumations depuis déjà un certain temps.
Une parcelle de 40 par 60 à 62 pieds (soit près de 13 mètres de largeur sur rue par 20 mètres de longueur) est ainsi baillée le 18 juillet 1741 à Joseph Pelletier, vicaire de la paroisse, pour le compte de Jacques Boyer, marchand, à condition d'y élever une maison. Les sols sur lesquels est fondée la bâtisse doivent au préalable être vidés des sépultures qui s'y trouvent et reversés au cimetière selon une procédure exigée par les procureurs de fabrique.
La construction de la maison est postérieure à celle bâtie plus à l'est par Joseph-René Serin dans le second semestre de l'année 1741, mais antérieure au plan Trudaine de 1747 ; cette maison est donc vraisemblablement élevée entre 1742 et 1747. Seule parmi ces deux édifices la maison de Jacques Boyer est surnommée par la suite le "bâtiment neuf", ce qui implique que sa construction n'a d'ailleurs peut-être pas suivi immédiatement celle de la maison de Me Serin.
Dans ces mêmes années 1742-1747, un appentis à usage de communs est ensuite édifié en retour d'équerre de la maison, le long de la limite ouest de l'arrière-cour.
En 1783, la maison passe à un menuisier, Jean-Julien Boissonneau, qui utilise la partie est du rez-de-chaussée comme boutique et atelier. L'appentis sur cour est alors modifié, sans doute entre la fin du XVIIIe et le tout début du XIXe siècle (avant 1809).
Dans la première moitié du XXe siècle, les baies ouest du rez-de-chaussée, sur rue, étaient revêtues d'une devanture de boutique en bois, disparue depuis.
La maison a été restaurée dans le dernier quart du XXe siècle, campagne au cours de laquelle fut reprise en sous-œuvre la partie est du rez-de-chaussée, en façade sur rue.

Période(s) principale(s) : 2e quart 18e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Camus (attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Jacques Boyer (commanditaire, attribution par source)

Description

Cette maison est édifiée dans l'immédiat prolongement de la maison voisine, à l'est, qui avait été érigée peu de temps auparavant et dont elle reprend les principales lignes de composition. À l'ouest la parcelle n'était pas encore bâtie et la maison voisine ne fut construite qu'ultérieurement. À sa construction, à l'image de sa voisine, cette demeure est l'une des plus élégantes du village. La façade est construite en moyen appareil de tuffeau, sur un solin de deux assises de calcaire dur. Après quelques rangs de rattrapage, les pierres de taille et le décor de bandeaux s'alignent scrupuleusement sur les assises de la maison de Joseph-René Serin, à l'est, avec un liaison des plus discrètes, conférant l'impression d'une maison double élevée en une seule campagne. La façade postérieure, sur cour, est en moellons enduits, ne réservant la pierre de taille qu'aux encadrements des baies.
La maison comprend une cave voûtée, un rez-de-chaussée très légèrement surélevé et quelques marches précèdent, depuis la rue, l'accès au vestibule. Cette disposition s'explique peut-être du fait de ce qu'en sous-sol de la maison la cave est peu profonde, certainement pour ne pas excaver profondément le terrain et limiter le transport de terres et de sépultures à déplacer vers le cimetière selon les termes de l'arrentement de 1741.
Le comble à surcroît est doté d'un toit couvert d'ardoises, à longs pans et à pignons couverts.
La façade principale compte quatre travées, sans recherche d'ordonnancement. La baie orientale, au rez-de-chaussée, diffère des autres : plus basse et plus large, elle correspond à une ancienne boutique, peut-être en place dès l'origine (Jacques Boyer était marchand) et en tout cas attestée au début du XIXe siècle (atelier de menuisier de Jean-Julien Boissonneau) ; son aspect actuel résulte d'un remaniement réalisé dans la seconde moitié du XXe siècle. C'est sans doute lors de ces travaux de reprise en sous oeuvre, d'une grande qualité d'exécution, que fut aussi bouchée une ancienne porte basse menant à la cave depuis la rue, remplacée par le soupirail qui ajoure ici désormais le solin, et dont ne demeure que le couvrement en plate-bande à clef, visible en bas à l'est de la façade.
Les baies sont couvertes d'un arc segmentaire, au rez-de-chaussée à clef saillante et à l'étage orné d'une agrafe saillante couronnée d'un bandeau mouluré.
La façade est animée par un quadrillage constitué par le jeu des bandeaux de niveaux, horizontaux, et des ressauts verticaux des chambranles des baies, continus d'un niveau à l'autre avec plein de travée saillant sur le même plan. À la manière de pilastres colossaux, Les chaînes, un peu plus saillantes encore, encadrent la façade jusqu'à porter la fine corniche, le surcroît étant traité comme la frise nue d'un entablement.
La porte bâtarde, à deux vantaux avec châssis de tympan vitré, est encadrée d'un large cavet et coiffée d'un larmier cintré.
L'accès principal à la maison se fait par l'entrée sur rue et une autre porte donne sur l'arrière-cour. Cette dernière n'est à l'origine accessible que par une petite porte percée dans le mur qui clôt cette cour, au sud, et ouvre sur ce qui était alors l'allée du cimetière qui longeait la nef de l'église paroissiale.
La distribution intérieure traduisait une nette hiérarchie des espaces, avec boutique, pièces de réception et de service au rez-de-chaussée, chambres de maître à l'étage et combles habitables (logement de domestiques ?). La travée d'entrée comporte un vestibule qui précède un escalier rampe sur rampe en maçonnerie assurant la distribution verticale de la maison. La salle ouest au rez-de-chaussée et les deux chambres de l'étage ont conservé leur belle cheminée d'origine.
Le comble prend le jour par des lucarnes à corniche en chapeau de gendarme flanquées d'ailerons à volutes.
Au XVIIIe siècle, un édicule à usage de latrines bâti dans l'arrière-cour témoignait de l'adoption de principes hygiénistes.
Les agrandissements en appentis sur l'arrière-cour devenu jardin d'agrément sont en moellons enduits. Au début du XIXe siècle, l'un d'eux abritait un pressoir et l'autre un logement ainsi qu'une salle de billard.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; enduit ; moyen appareil ; moellon
Matériau(x) de couverture : ardoise
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, comble à surcroît
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis ; pignon couvert
Escaliers : escalier intérieur : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Cette maison est l'une des plus élégantes du bourg de Fontevraud. Elle reprend les caractéristiques en vogue au milieu du XVIIIe siècle dans l'architecture des demeures de notable, tant dans ses partis pris esthétiques que dans sa distribution, imitant en cela, particulièrement dans le traitement de la façade, la maison voisine à l'ouest, érigée peu auparavant.

Construite sur un allotissement provenant de la cession de parcelles du cimetière, cette demeure est importante au regard de la formation du bourg de Fontevraud et de l'actuelle rue Robert-d'Arbrissel. Il est à noter, dans une perspective archéologique, que si les sépultures se trouvant sous la maison ont été déterrées en 1741, il n'en est rien de celles qui se trouvaient ailleurs sous l'arrière-cour. Elle fut très finement restaurée dans le dernier quart du XXe siècle.

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Maine-et-Loire. 122 G 2. **Clergé séculier**. Église paroissiale Saint-Michel de Fontevraud : registre des titres et rentes dus à la fabrique (1750, continué jusqu'en 1836). Page 533 et suivantes.
  AD Maine-et-Loire. 5 E 38 / 29. **Notaire**. Acte de vente reçut des Me Boullet et Lamiche, notaires à Fontevraud (7 mars 1783).
  AD Maine-et-Loire. 5 E 38 / 36. **Notaire**. Acte de vente reçut Me Hudault, notaire à Fontevraud (30 octobre 1809).

Annexe 1

Document 1

AD Maine-et-Loire. 122 G 2. **Clergé séculier**. Église paroissiale Saint-Michel de Fontevraud : registre des titres et rentes dus à la fabrique (1750, continué jusqu'en 1836).
Titre originel de la rente (page 533 et suivantes) :
Rente de cinq livres au terme de Saint Jean Baptiste Sac 97, pièce 1ère. Bail à rente du 18 juillet 1741, par les sieurs procureurs de fabrique de la paroisse de Saint-Michel de Fontevraud du consentement des habitans de ladite paroisse après publications faites ; à Me Joseph Pelletier, prestre vicaire de cette paroisse comme plus offrant et dernier enchérisseur, d'une portion de terrain de quarente pieds de long de la grande rüe du Carrefour de ce lieu aux Ormeaux sur soixante ou soixante deux pieds à prendre dans le cimetière dudit lieu, joignant l'espace arrenté à Me Joseph Serin le 4 de ce mois, aux charges de faire bastir pour seureté de la rente de faire renfermer ledit terrain de murs dans lequel il pourra faire faire une porte de 3 pieds de large du costé du cimetière pour aller à la messe qu'il payera tous les droits qui pourront estre deubs à raison de ladite alliénation générallement sans réserve sans que ladite fabrique en puisse estre inquiettée n'y recherchée, au fief de cette châtellenie et à franc devoir, et pour en payer servir et continuer chacun an à l'avenir au terme de Saint Jean Baptiste à la recepte de la fabrique de ladite église de Saint-Michel de ce lieu de Fontevraud la somme de cinq livres de rente foncière annuelle et perpétuelle à commancer au terme prochain, et a payé comptant 280 lt. auxdits procureurs de fabrique, passé par Despiedz, notaire de la châtellenie dudit Fontevraud. Et déclaration du mesme jour par ledit sieur Pelletier que l'arrentement cy dessus est pour et au profit du sieur Jacques Boyer, marchand audit Fontevraud.
À la suite de ce texte figure la retranscription, plus tardive, d'une déclaration d'Anne Pelletier veuve de Jacques Boyer faite le 16 janvier 1756 (acte reçu par Me Boullet et son confrère, notaires) :
Demoiselle Anne Pelletier, veuve du sieur Jacques Boyer, vivant marchand, tant en son nom que comme mère et tutrice naturelle de Louïs Boyer son fils et dudit deffunt Jacques Boyer, enfant et héritier de deffunt Jean Boyer et Gabrielle Allezon sa femme demeurant audit Fontevrault a déclaré entre autre chose tenir et posséder un corps de logis nouvèlement basti sittué sur la grande rue de ce lieu concistant en basse et hautes chambres, cour en laquelle il y a un appenty et des latrines, cave sous ledit logis, jardin en icelle cour, contenant le tout environ trois quarts de boissellées, joignant du midy le cimetière, du septentrion ladite grande rue tendant du grand Carrefour aux Ormeaux, d'orient le logis et cour de Me Joseph Serin et d'occident le logis d'Estienne Druet du Mousset, une espace de six pouces entre deux [...].
À la suite de ce texte figure la retranscription d'une seconde déclaration, faite en 1770, par Anne Pelletier veuve de Jacques Boyer, devenue tourière de l'abbesse, et qui reconnaît tenir cette même maison (si ce n'est qu'à l'ouest, son voisin n'est plus Etienne Druet du Mousset, mais Claude Sigogne qui lui a succédé).

Document 2

AD Maine-et-Loire. 5 E 38 / 29. **Notaire**. Acte de vente reçut des Me Boullet et Lamiche, notaires à Fontevraud (7 mars 1783).
Acte du 7 mars 1783, par lequel Anne Pelletier, veuve de Jacques Boyer, demeurant à Fontevraud *en qualité de tourière dans l'intérieur de l'abbaye de ce lieu*, vend pour 300 livres une maison occupée par un locataire et des terres, bois et vignes à Jean Julien Boissonneau, menuisier, et Marie Billot sa femme, demeurant au bourg de Fontevraud. La description du bien précise :

[...] Savoir, la maison et bâtiment neuf composé d'une salle, cuisine et boutique, deux chambres hautes à cheminées, escallier en pierre pour y monter, grenier reignant sur le tout, cave voutée sous lesdits bastiments, un appenti couvert d'ardoises, latrines, cour et jardin à costé de la petitte porte ouvrant sur le cemitière, situé grande rüe du bourg joignant et attenant d'un costé la Dame Veuve Serin, les murs communs entre, d'autre part le sieur Pouillé acq. du sieur Druet-Mousset un petit espace d'environ quatre pouces entre deux, par le devant ladite rüe et par derrière le cemitière de cette paroisse [...].
La maison est alors louée *au sieur Grémont, chirurgien*.

Document 3

AD Maine-et-Loire. 5 E 38 / 36. **Notaire**. Acte de vente reçut Me Hudault, notaire à Fontevraud (30 octobre 1809).
Acte du 30 octobre 1809 par lequel Jean Julien Boissonneau, menuisier, et Marie Billot sa femme, demeurant au bourg de Fontevraud, âgés, vendent à titre de rente viagère divers biens à Jean Louis Joseph Nau, menuisier, et Eléonore Bougreau son épouse, dont :
[...] une maison sittuée grande rue dudit Fontevrault appelée le bâtiment neuf, composée d'une salle, cuisine et boutique, deux chambres hautes à cheminées, escalier en pierre pour y monter, grenier régnant sur le tout couvert d'ardoises, d'une cave voûtée sous lesdits bâtiments, d'un appenti sous lequel est un pressoir garni de ses ustencilles, d'une chambre et antichambre à côté nouvellement construites dans laquelle chambre est un billard, grenier sur le tout couvert d'ardoises et d'une petite cours ouvrante sur le cimetière, dans laquelle sont des latrines joignant vers le levant le sieur Serin notaire, vers midy le cimetière de ce lieu, vers couchant le sieur Poupard et vers nord ladite grande rue [...].

Illustrations

Vue générale.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20124901851NUCA

Vue d'ensemble.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20124901852NUCA

Vue d'ensemble des maisons bâties sur les parcelles du cimetière alloties en 1741.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20124901854NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Fontevraud-l'Abbaye : présentation de la commune (IA49010822) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Fontevraud-l'Abbaye
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Fontevraud-l'Abbaye : présentation de la commune (IA49010822) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Fontevraud-l'Abbaye

Auteur(s) du dossier : Florian Stalder

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

Vue générale.

IVR52_20124901851NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble.

IVR52_20124901852NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble des maisons bâties sur les parcelles du cimetière alloties en 1741.

IVR52_20124901854NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation